

DOSSIER DE PRESSE

Nouveau complexe aquatique

POSE DE LA PREMIERE PIERRE

- Jeudi 24 mai 2018 -

Contacts presse

SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – yan.balat@larochesuryon.fr



Situé à proximité immédiate du centre-ville, d'importants axes routiers et de nombreux équipements sportifs (stade Henri-Desgrange et St-André d'Ornay, nouveau dojo ...), le complexe Arago accueille tout au long de l'année un public à la fois familial, scolaire et sportif.

Aujourd'hui, ses installations vieillissantes ne permettent plus une pratique optimale des différentes disciplines proposées.

Investissement le plus important du mandat communautaire, ce nouveau complexe a pour objectif de :

- proposer aux habitants des offres de loisirs de qualité au service de tous ;
- consolider la politique du savoir nager ;
- développer l'accueil de compétitions de haut niveau.

L'ensemble constitué par le futur équipement et la piscine sud située à Rives de l'Yon pourra, à terme, figurer parmi le « top 10 » des installations les plus fréquentées de la région tous secteurs sportifs et touristiques confondus, contribuant ainsi à l'attractivité du territoire.

Le projet architectural

Le futur complexe aquatique s'articule autour de 3 pôles aquatiques :

- Le nouveau pôle aquatique ludique famille ;
- Le nouveau pôle bassin nordique ;
- Le pôle aquatique nage et apprentissage.

A ces 3 pôles s'ajoutent les espaces extérieurs loisirs, les annexes baigneurs, le pôle « administration – clubs nautiques – réception – locaux du personnel », l'espace bar-restaurant et l'accueil principal, et enfin l'ensemble des locaux techniques et des espaces extérieurs.

Le futur complexe aquatique comprendra :

- Un bassin de natation nordique de 1050 m² (50x21m avec 8 couloirs)
- Un bassin de nage de 375 m².
- Un bassin d'apprentissage de 180 m².
- Un bassin d'activités de 180 m².
- Un bassin ludique de 385 m².
- Une pataugeoire intérieure/extérieure de 120 m².
- La création d'une espace bien-être avec sauna, hammam et un spa.
- 3 toboggans : 1 de 50 ml et 2 de 70 ml.
- Une rivière en dénivelée de 110 m avec espaces banquettes à bulles.
- Un espace bien-être avec spa, sauna, hammam et solariums.

A terme, les surfaces d'eau disponibles seront multipliées par 2,5, offrant donc la possibilité de répondre à la fois à la pratique individuelle ou familiale, mais aussi à la pratique sportive et ludique.

A l'extérieur, des gradins pourront accueillir près de 600 personnes, dans un environnement comprenant 3 453m² d'espaces verts et une aire de pique-nique.

69 places de parking viendront compléter l'offre actuelle. Le nombre de places de stationnement à proximité immédiate et aux abords du complexe atteindra donc à terme 318 places.

Pour répondre aux problématiques énergétique et environnementale, le nouveau complexe sera agrémenté de 1700 m² de panneaux solaires photovoltaïques et de 200 m² de panneaux solaires thermiques.

Calendrier des travaux et coût de l'opération

- **De janvier 2018 à février 2020** : première phase de travaux comprenant le pôle ludique famille et le bassin nordique.
- **D'avril 2020 à novembre 2021** : deuxième phase de travaux comprenant le pôle nage et apprentissage, l'accueil et l'espace bar-restaurant
- **Actuellement en cours** :
 - Jusqu'à fin mai : déconstruction de la partie ludique intérieure et extérieure
 - Jusqu'à fin juin : phase de terrassement avec mise en place de tranchées pour réseaux
 - Début juin : démarrage du gros œuvre pour la construction

La totalité des bassins sera fermée jusqu'au 29 juin 2018. A partir du 30 juin, seuls les petit et grand bassins seront de nouveau ouverts au public. A noter que l'espace ludique, le sauna-hammam et l'espace extérieur seront définitivement supprimés en attendant les nouveaux espaces aquatiques.

Pendant cette période, les usagers pourront profiter de la piscine sud située à Rives de l'Yon pour laquelle les amplitudes horaires ont été élargies :

➤ **Période scolaire**

- Les lundis, de 12h à 13h30 et de 17h15 à 19h
- Les mardis, de 12h à 13h30 et de 17h15 à 19h45
- Les mercredis, de 12h à 13h30 et de 15h à 19h
- Les jeudis, de 12h à 13h30
- Les vendredis, de 12h à 13h30 et de 17h15 à 19h45
- Les samedis, de 10h à 12h45 et de 14h30 à 18h15
- Les dimanches, de 9h à 12h45 et de 14h30 à 18h15

➤ **Période de vacances scolaires**

- Du lundi au vendredi, de 10h à 13h15 et de 15h à 20h
- Les samedis, de 10h à 12h45 et de 14h30 à 18h15
- Les dimanches, de 9h à 12h45 et de 14h30 à 18h15

Pour les cours d'aquagym et les cours collectifs de natation, les usagers seront invités à poursuivre leurs activités à la piscine sud.

Ce nouvel équipement bénéficie d'un budget de 24, 7 millions d'euros dont :

- 1,3 million d'euros financés par la Région Pays de la Loire ;
- 638 000 euros financés par le Centre National du Développement du Sport ;
- 91 000 euros financés par l'ADEME.



Maîtrise d'œuvre

BVL Architecture
66 rue de Sèvres
75007 PARIS

Contrôle technique : SOCOTEC
CSPS : SNEC 44
OPC : TPF ingénierie



Consultation : un nouveau nom pour le futur complexe

Afin de fédérer les Agglo-Yonnais autour de ce nouvel équipement commun, l'Agglomération a souhaité faire appel à leur créativité pour définir ensemble un nouveau nom.

Le public a jusqu'au 15 juin pour suggérer des idées : les propositions devront évoquer l'eau, le bien-être, la détente, l'évasion, la transparence (liée au projet architectural de la nouvelle piscine) mais aussi l'ambition du nouveau complexe, son rayonnement et sa vocation ludique, familiale et sportive.

Pour que les habitants puissent se prononcer, un formulaire sera mis en ligne sur le site de la Ville et de l'Agglomération. Une tablette tactile sera également mise à disposition du public dans le hall d'accueil de la piscine sud.

Un jury sélectionnera par la suite plusieurs noms parmi les propositions. Cette nouvelle liste sera de nouveau soumise aux Agglo-Yonnais en vue du choix définitif, à la rentrée de septembre 2018.